



**RN88**  
RODEZ  A75

# REUNIONS PUBLIQUES DE LANCEMENT

28 septembre 2026 – Laissac

1<sup>er</sup> octobre 2026 – Sévérac d'Aveyron

5 octobre 2026 – Onet-le-Château

01

# Introduction

---

**Arnaud VIALA**

Président du Département de l'Aveyron

# Objectifs de la réunion publique

---

- Présenter le cadre de la concertation, ses objectifs, ses modalités
- Partager les premiers éléments d'information sur le projet à l'étude, son historique, ses alternatives et les marges de manœuvre ouvertes à la concertation
- Ouvrir un espace d'expression et de recueil de vos attentes pour la concertation

# Le déroulé de la soirée

---

**20h00 à 20h20**

## **Séquence 0**

Accueils, déroulement et règles collectives

---

**20h20 à 20h50**

## **Séquence 1**

Présentation du cadre de la concertation et l'introduction au projet

---

**20h50 à 21h20**

## **Séquence 2**

Expression libre du public

Eclairages du Département de l'Aveyron

---

**21h20 à 21h55**

## **Séquence 3**

Expression libre du public

Eclairages des garants et du Département de l'Aveyron

---

**21h55 à 22h00**

## **Séquence 4**

Conclusion et rappel des prochains rendez-vous

# Les règles du jeu

---

- **Bienveillance, écoute et accueil respectueux** : de la parole des participants, des intervenants, des facilitateurs.
- **Partageons le temps de parole** : maîtrisons collectivement notre temps de parole et respectons le déroulé.
- **Transparence** : chacun est invité à se présenter avant de prendre la parole. Le compte rendu de la rencontre sera partagé.
- **Argumentation** : toutes les contributions sont bienvenues, tant qu'elles sont argumentées afin d'être consignées. Les arbitrages interviendront ultérieurement.

# Faisons connaissance

---

Et vous, qui êtes-vous ?

01

# La concertation et son cadre

Sophie GIRAUD et Jean-Luc CAMPAGNE, Garante et Garant de la CNDP

---



MA PAROLE A DU POUVOIR

# Une concertation préalable garantie par la CNDP, Commission Nationale du Débat Public

# La CNDP : de quoi s'agit-il ?

## Une autorité administrative indépendante :

- **Autorité** : habilitée à prendre des décisions en son nom propre
- **Administrative** : entité publique
- **Indépendante** des porteurs de projet

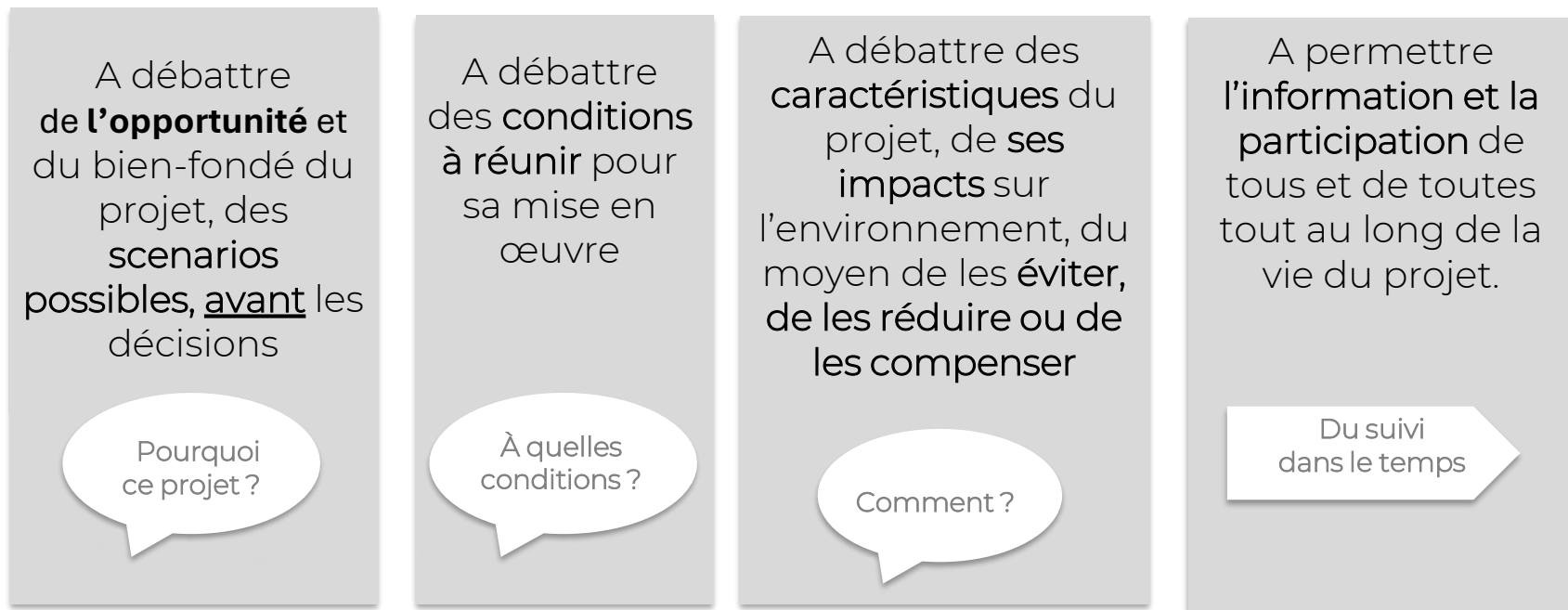
## Défendre le droit à l'information et la participation du public :

*« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer** à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »*

Article 7 de la Charte de l'Environnement –  
rendue constitutionnelle en 2005

# Une concertation préalable en amont des décisions

- Une obligation de concertation préalable, pour une information et une participation du public en amont, lorsque le champ des possibles est encore ouvert
- Dans le cas présent, une saisie de la CNDP obligatoire : la CNDP valide les modalités et le dossier de la concertation



# Les 6 principes de la CNDP



## **INDÉPENDANCE**

Vis-à-vis de toutes  
les parties  
prenantes



## **NEUTRALITÉ**

Par rapport au  
projet



## **TRANSPARENCE**

Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



## **ARGUMENTATION**

Approche qualitative des  
contributions, et non  
quantitative



## **ÉGALITÉ DE TRAITEMENT**

Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



## **INCLUSION**

Aller à la rencontre  
de tous les publics

# Les missions des garant.e.s, en 3 étapes

## *En amont du lancement* de la concertation :

- Une **étude de contexte** par des entretiens, pour identifier les sujets à mettre au débat, les attentes et besoins d'information.
- Des **prescriptions** au porteur du projet :
  - Sur le contenu de l'information pour qu'elle soit complète et accessible
  - Sur les modalités de la concertation

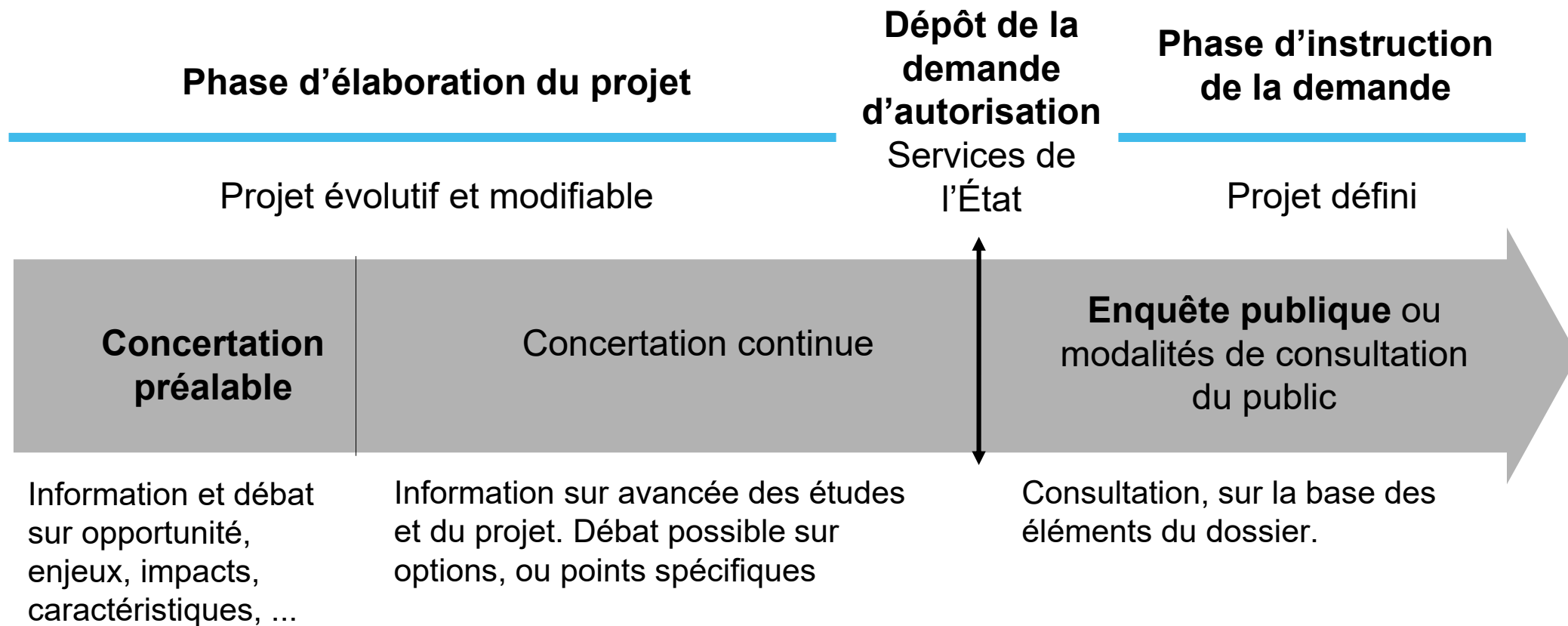
## *Pendant la concertation,*

- **Écoute** et capitalisation des contributions et arguments
- **Garant du respect du cadre** du dialogue – Posture d'observateur
- **Rôle de recours** pour les participants à la concertation.

## *Après la concertation*

- Un **bilan**, rendu public, dans un délai d'un mois
- Une **obligation de réponse** au bilan par le porteur du projet, dans un délai de 2 mois après publication du bilan

# La concertation, tout au long de l'élaboration d'un projet



# Comment contacter les garant.e.s ?

Sophie GIRAUD et Jean-Luc CAMPAGNE

[garants.concertation.rn88@garant-cndp.fr](mailto:garants.concertation.rn88@garant-cndp.fr)

CNDP – Garant.e.s de la concertation sur le projet  
RN 88 – Création d'une 2x2 voies Rodez - A75  
244 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

# La démarche de concertation préalable

- **ouvrir le débat sur l'opportunité du projet**, ses alternatives, ses impacts et ses conditions de réalisation ;
- **permettre une progression des échanges**, depuis la compréhension des grands enjeux jusqu'à l'approfondissement des solutions et des caractéristiques du projet ;
- **donner la parole à une diversité de publics** ;
- **assurer la traçabilité des contributions.**

• **Du 28 septembre au 28 décembre 2026** – 3 mois de concertation préalable

• **28 janvier 2027** – publication du bilan des garants

• **28 mars 2027** – publication de la réponse du maître d'ouvrage au bilan des garants

# Les modalités pour s'informer et participer

Des événements ouverts à toutes et tous, en divers lieux du territoire et en ligne :

- Information préalable  
À PARTIR DU 14 SEPTEMBRE 2026
- PHASE 1  
**Découvrir, comprendre et réagir aux grands enjeux**  
28 SEPTEMBRE - MI-NOVEMBRE 2026



### 3 réunions de lancement

- Lundi 28 septembre à Laissac, Salle du Centre Administratif, 20h
- Jeudi 1<sup>er</sup> octobre à Sévérac d'Aveyron, Salle d'animations, 20h
- Lundi 5 octobre à Onet-le-Château, Salle de l'Athyrium, 20h



**3 webinaires thématiques** (exclusivement en ligne, sur le site de la concertation), chacun destiné à approfondir un sujet de débat en croisant des expertises et des points de vue pluralistes autour des sujets suivants :

- Mobilités d'aujourd'hui et de demain
- Attractivité, aménagement et économie
- Impacts environnementaux



### 1 atelier spécifique jeune



### 1 visite de site

sur l'enjeu spécifique de la circulation et de l'accidentologie et du devenir de la RN88 actuelle (à Bertholène)

- PHASE 2  
**Approfondir les solutions alternatives, les caractéristiques et les impacts**  
MI-NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2026



### 1 visite de site

sur les enjeux environnementaux



### 1 atelier sur les alternatives



**3 ateliers territoriaux** organisés à Onet-le-Château, Laissac et Sévérac-d'Aveyron. Ils permettront d'approfondir les caractéristiques du projet secteur par secteur.



### 1 atelier sur les enjeux économiques

avec les acteurs du monde économique



### 1 atelier sur les enjeux agricoles

avec le monde agricole



### 1 réunion publique de synthèse

Jeudi 17 décembre 2026  
à Laissac

La concertation et les dispositifs de contribution resteront ouverts jusqu'au 28 décembre 2026.

# Les modalités pour s'informer et participer

Des modalités continues sur le terrain, en mairie et en ligne :



Site internet dédié

<http://www.2x2rn88.aveyron.fr/>



Registres papier en mairie



Espace de contributions en ligne



Parcours en ligne “Se faire un avis”



Cahiers d'acteurs



Stands mobiles

03

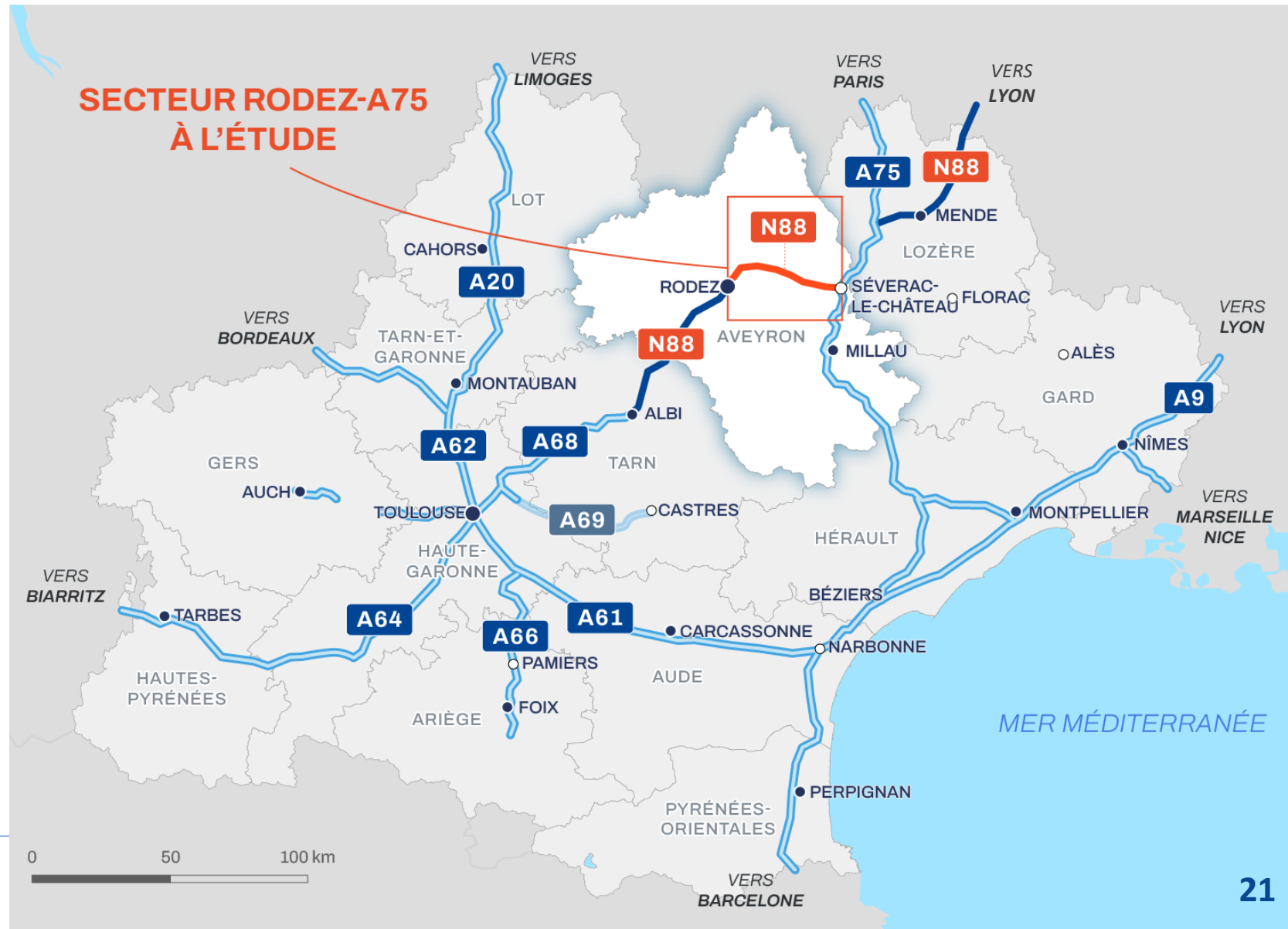
## Le projet à l'étude

Anthony ROUXEL, Directeur Général Adjoint Pôle Développement des Territoires  
Nicolas TOURNIER, Chargé de Projets - Grands Projets Routiers

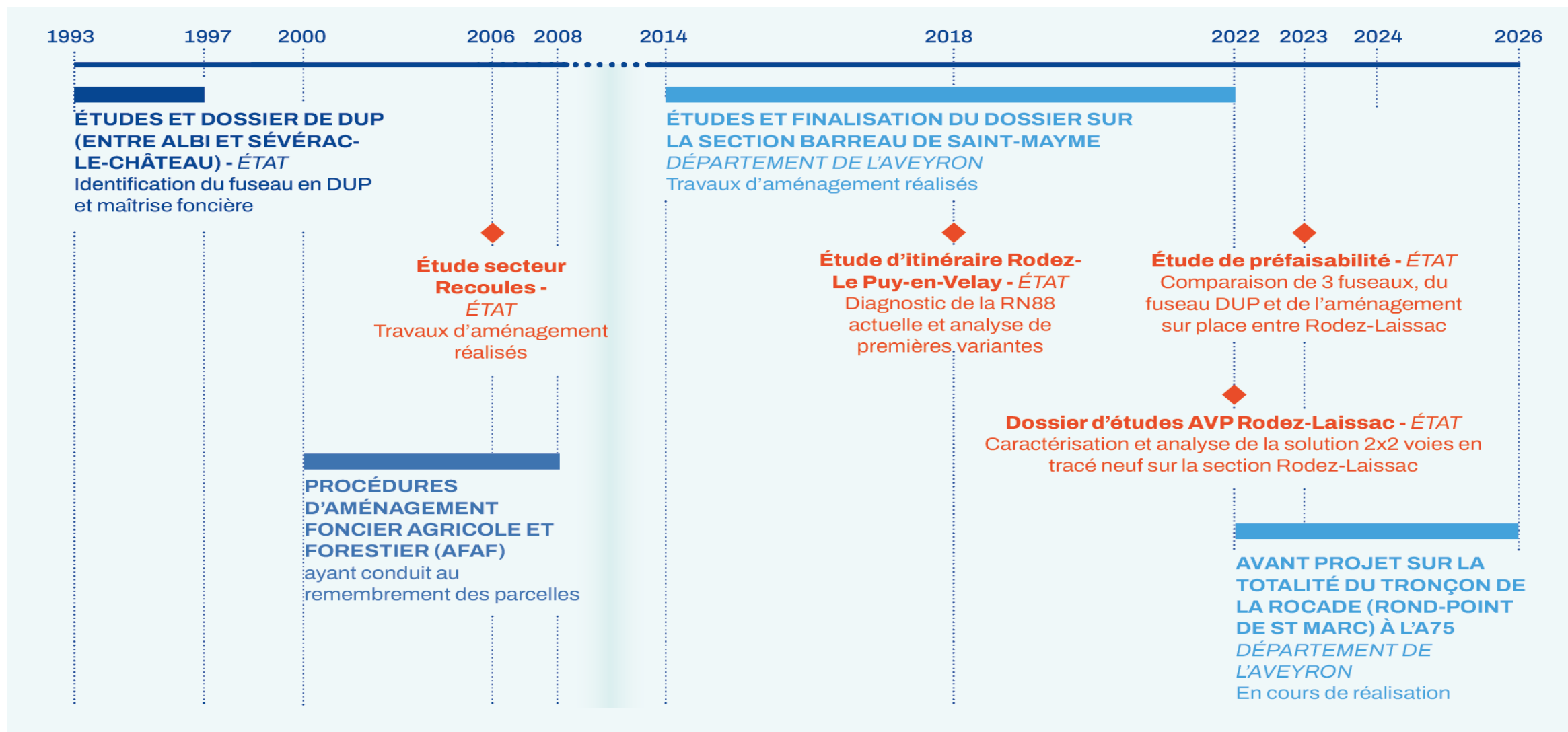
---

# La RN88, un projet d'axe structurant étudié de longue date

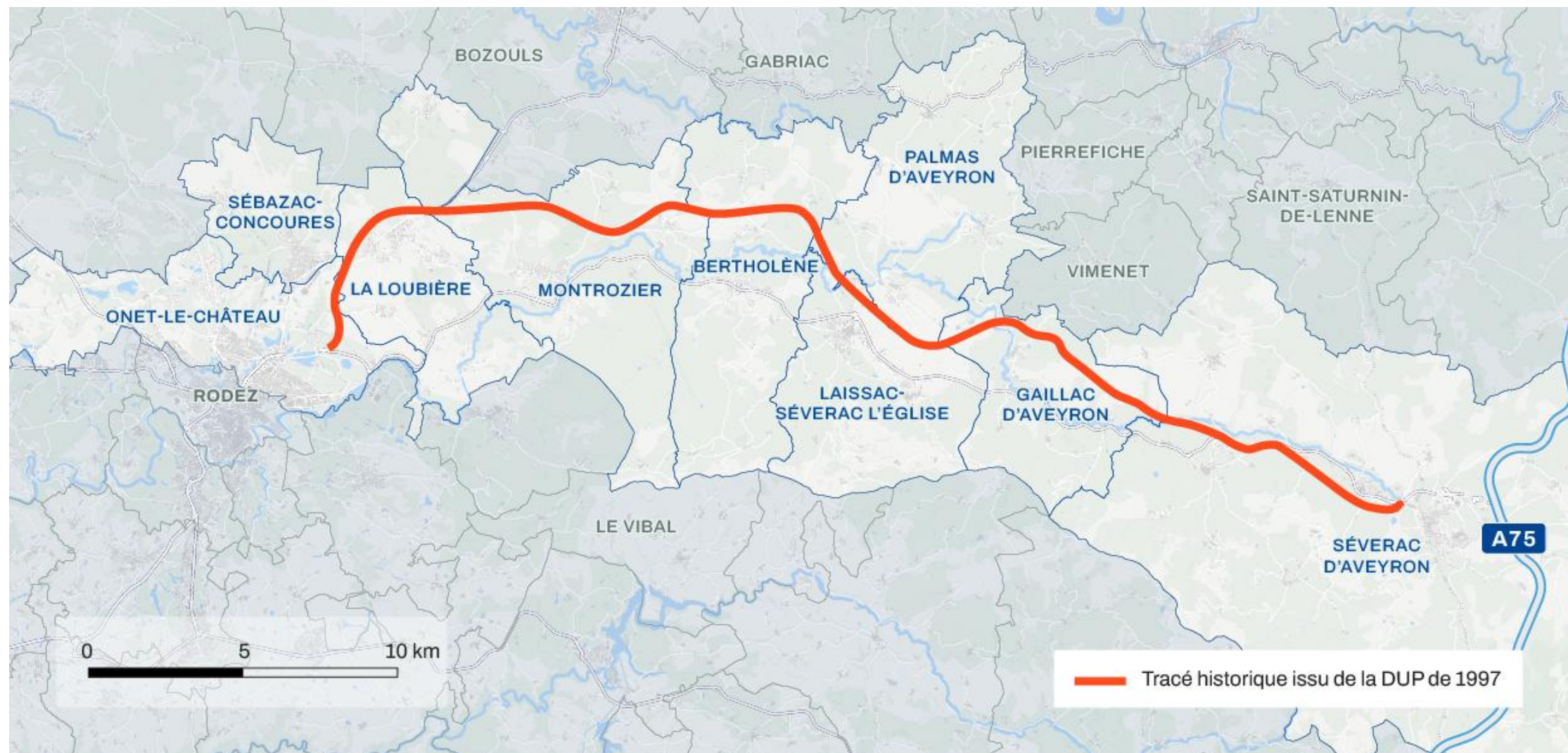
- La RN88 constitue un axe transversal majeur du sud du Massif central.
- La section de la RN88 entre Rodez et l'A75 est le seul tronçon majeur manquant à 2x2 voies du réseau routier national structurant entre Toulouse et l'A75.



# La RN88, un projet d'axe structurant étudié de longue date



# La RN88, un projet d'axe structurant étudié de longue date



# Les problématiques de la RD888

- 4 Traversées d'agglomération et de multiples accès riverains
- Une hétérogénéité des sections, des vitesses et des temps de parcours
- Une part importante de trafic, notamment de poids lourds
- Fort taux d'accidents

Les poids lourds  
représentent  
jusqu'à

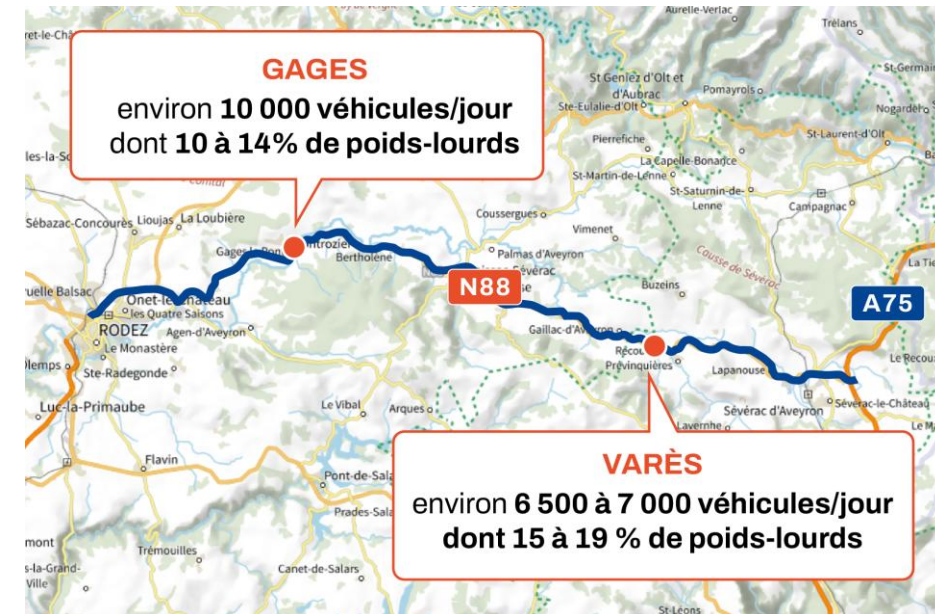
**19%**  
du trafic selon  
les secteurs

**46** accidents  
recensés entre  
2018 et 2024,  
dont 13 mortels

**13 000**  
véhicules par  
jour à la sortie  
de Rodez

**10 000**  
véhicules par  
jour à Gages

**6 500  
à 7 000**  
véhicules par  
jour à Varès



# Les objectifs poursuivis par le Département



Améliorer la cohérence, la lisibilité et la sécurité de l'itinéraire



Apaiser les traversées de bourgs et les secteurs habités



Améliorer la desserte des activités, des services et des pôles de vie



Fiabiliser et sécuriser les déplacements



Renforcer l'accessibilité de l'Aveyron et ses connexions avec l'A75, les territoires voisins et déplacements locaux



Assurer une meilleure continuité avec les sections déjà aménagées

# Les critères de comparaison et d'analyse des scénarios



Tracé et sécurité



Impact sur le milieu naturel



Critères de conception



Impact sur le milieu humain



Procédures administratives



Impact sur le paysage et le patrimoine

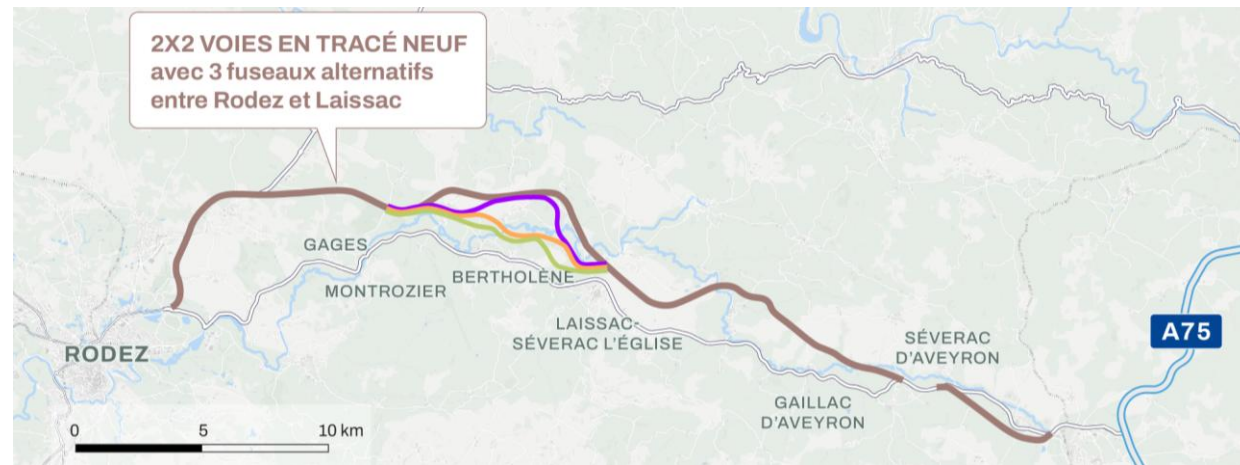
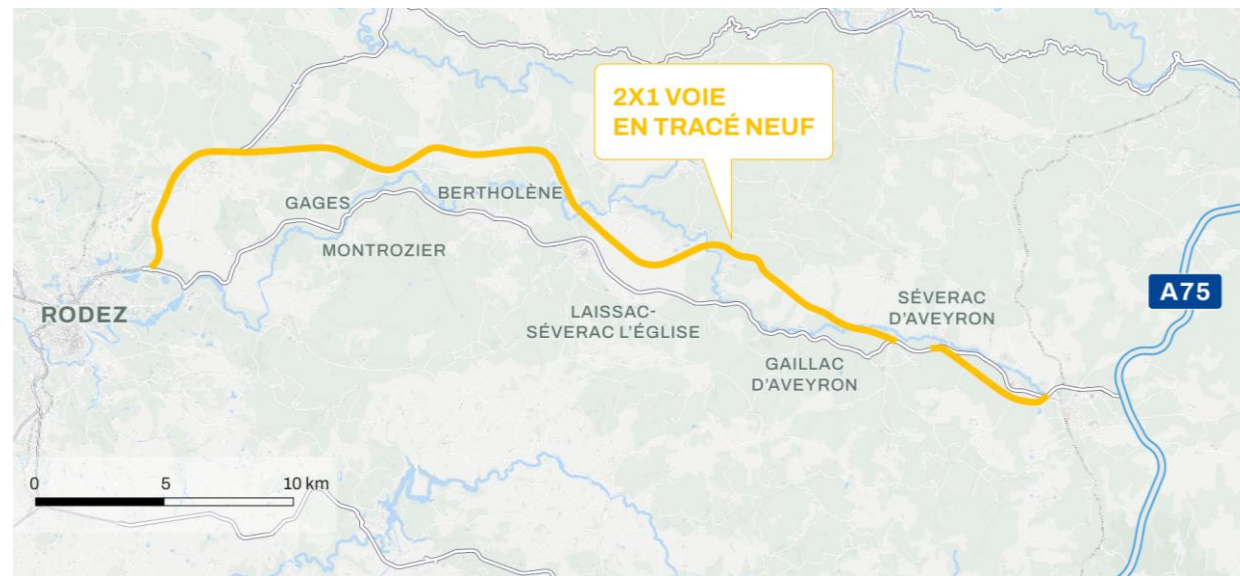
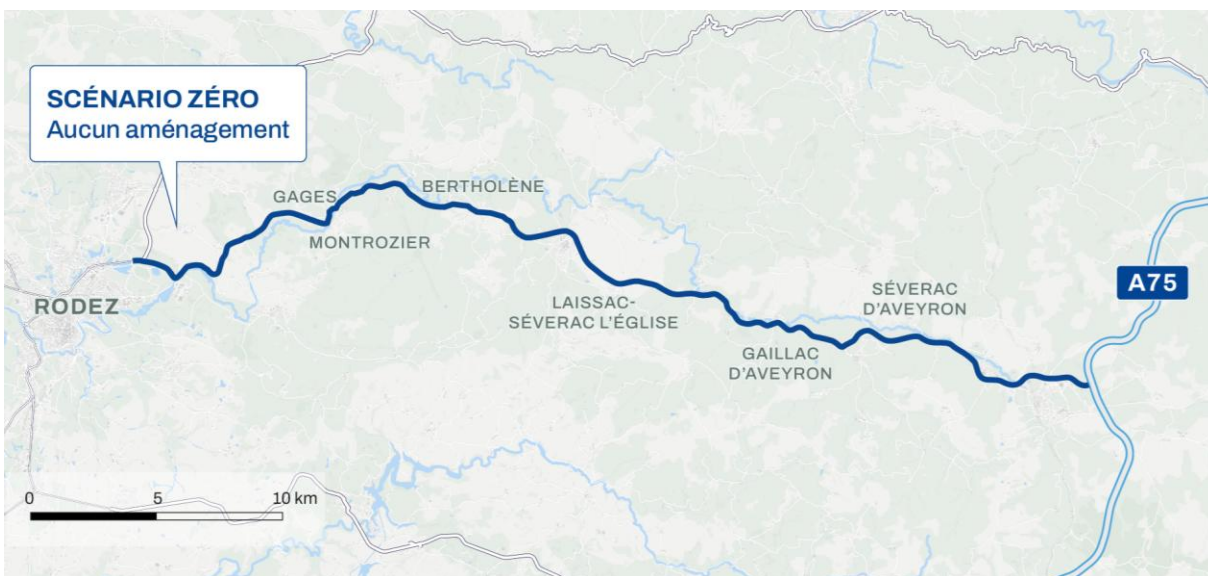


Impact sur la ressource en eau



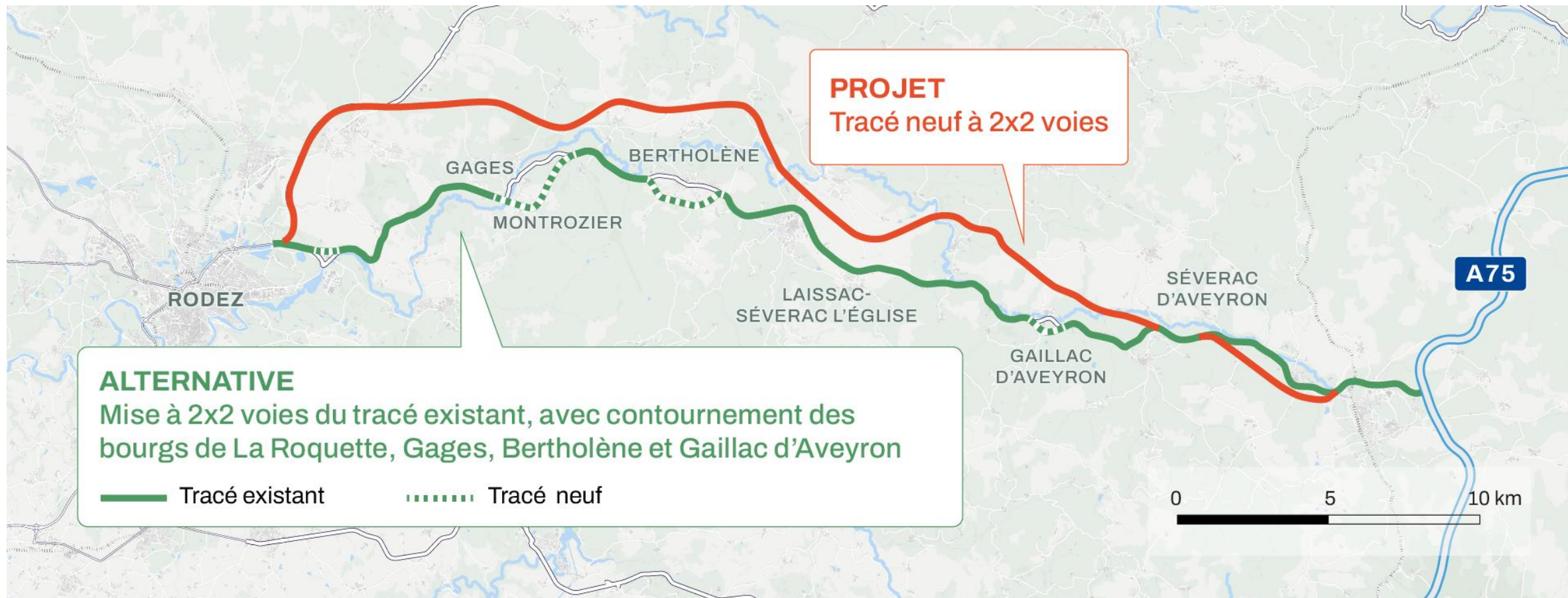
Coût financier

# Une diversité de scénarios



# Les scénarios approfondis par le Département

- Le Département a fait le choix de poursuivre les études et d'approfondir **deux scénarios d'aménagement à 2x2 voies**, auxquels s'ajoute l'hypothèse de ne pas réaliser de nouvel aménagement structurant.

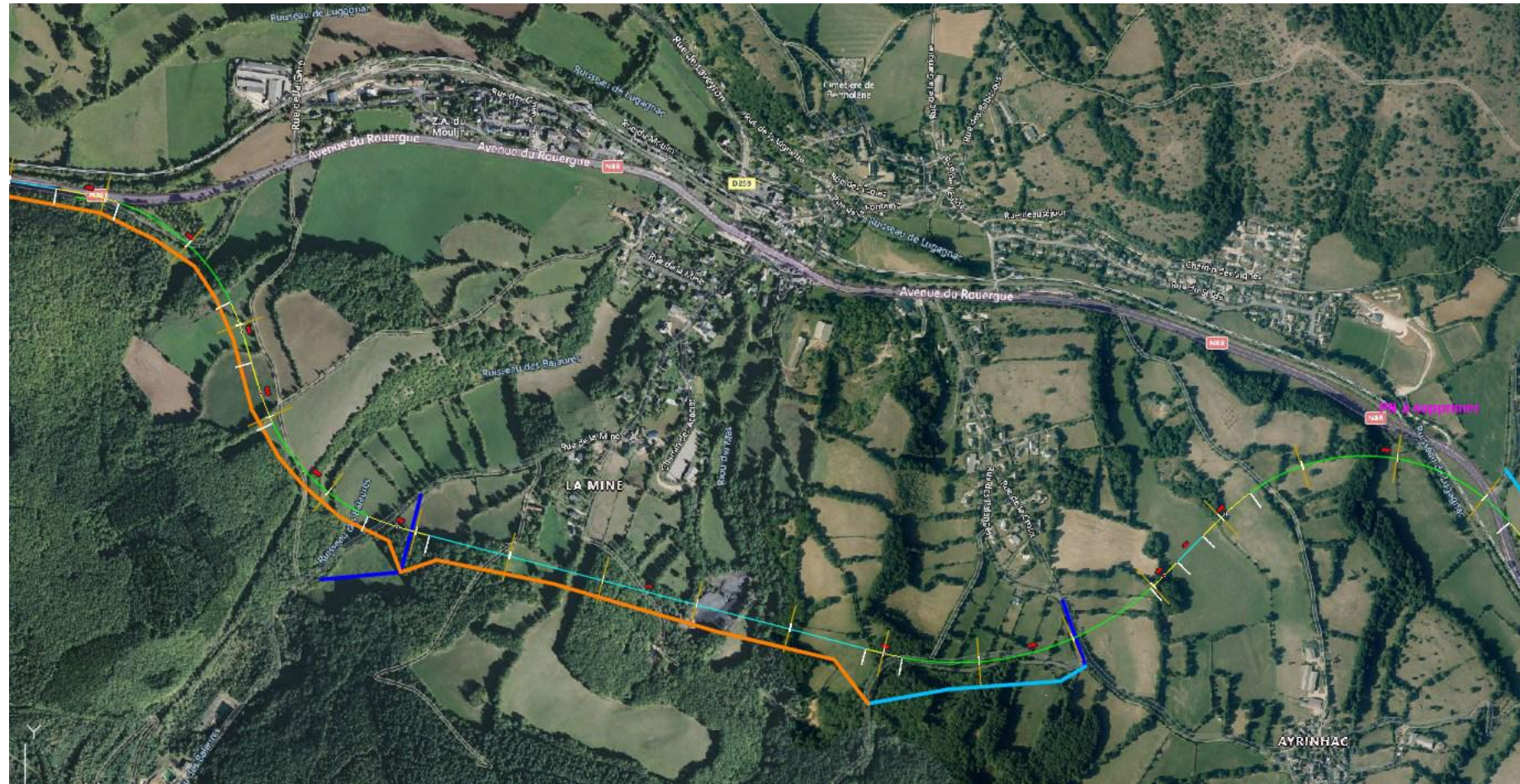


# Une alternative approfondie : la mise à 2x2 voies de la RD888

- Elargir et transformer en 2x2 voies la route existante
- Contourner les bourgs traversés



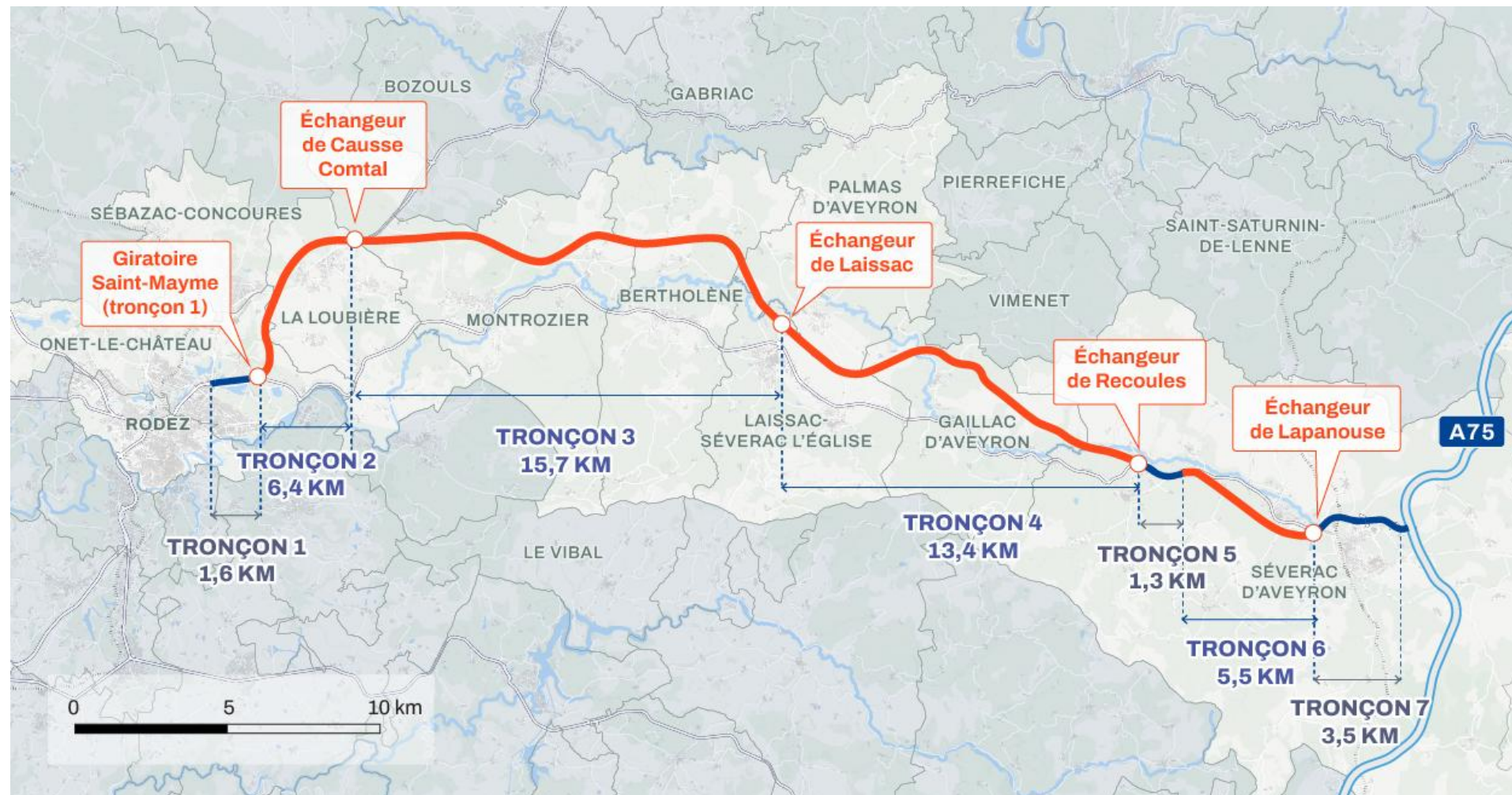
- ## – Contourner les bourgs traversés



### Exemple de contournement de Bertholène

# Le scénario privilégié : la mise à 2x2 voies en tracé neuf

- Sur l'emprise de la DUP existante
- Route express à 2x2 voies avec une vitesse maximale de 110 km/h
- 7 tronçons à aménager entre le giratoire de Saint-Marc, au nord de la rocade de Rodez, et l'A75

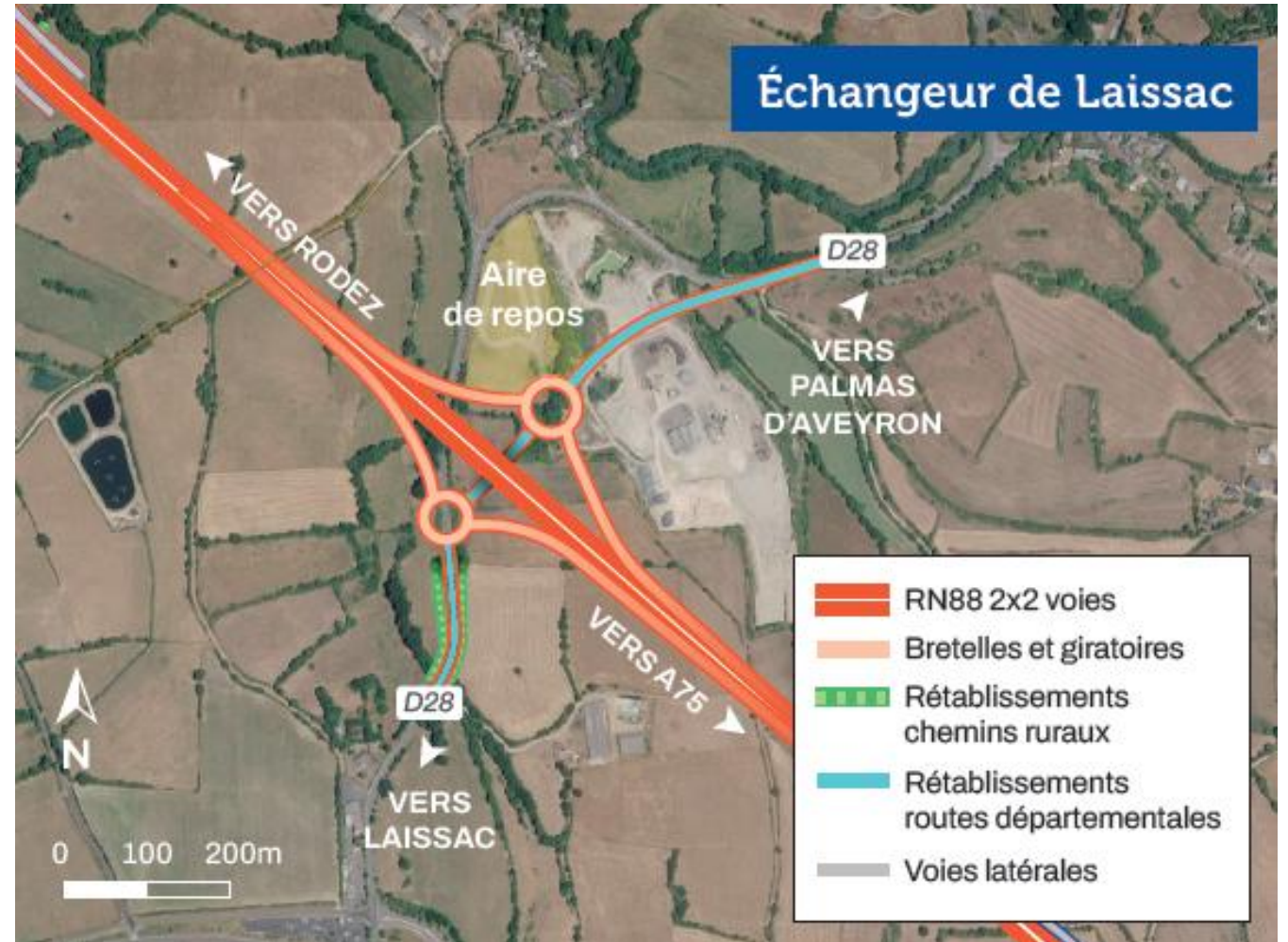


# Le scénario privilégié : la mise à 2x2 voies en tracé neuf

- 4 échangeurs
- Des ouvrages prévus pour rétablir les routes départementales, chemins ruraux, accès agricoles, itinéraires locaux, cours d'eau et continuités écologiques.



Exemple d'emprise – 2x2 voies entre Séverac et l'A75



Exemple de l'échangeur de Laissac et du raccordement aux axes connexes

# Les enjeux du projet

- Le foncier et l'agriculture
- La biodiversité
- L'eau
- Le cadre de vie
- Les paysages et le patrimoine
- La sécurité et le trafic routier
- La multimodalité et les modes doux

\_\_\_\_\_

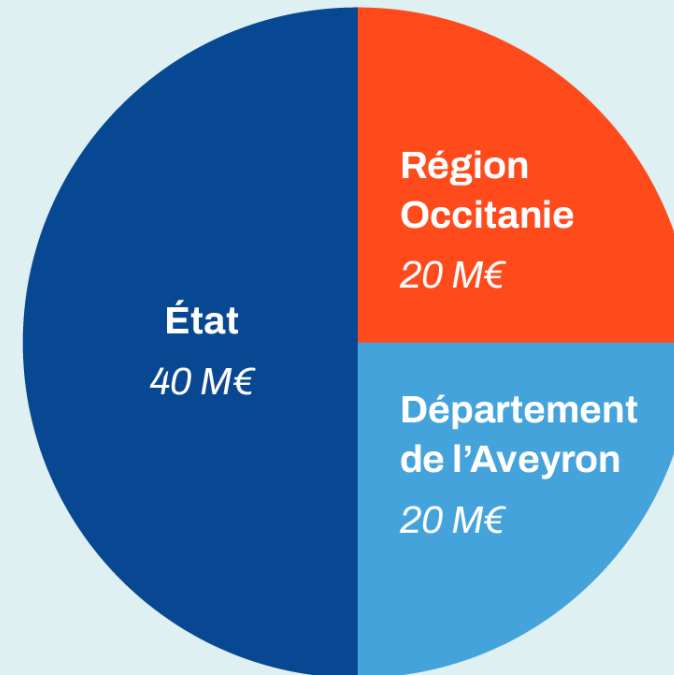
- Traversée de 7 Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



# Un projet partenarial

- À ce stade, le Département estime le coût prévisionnel de l'opération entre 340 et 420 M€ HT.
- Une première enveloppe de 80 M€ HT est inscrite au Contrat de plan État–Région 2021-2027.

Répartition prévisionnelle de l'enveloppe de 80 M€ inscrite au volet mobilités du CPER



# De multiples thèmes ouverts à la concertation

**1. Faut-il poursuivre l'aménagement ?**

**2. Quelle solution répond le mieux aux besoins ?**

**3. Comment adapter le projet ?**

**4. Quelles conditions pour la réussite ?**

04

# Expression libre – temps 1

---

Participant·es et participants

# Rappel des règles collectives

- ✓ **Bienveillance, écoute et accueil respectueux** : de la parole des participants, des intervenant.es, des facilitateurs.
- ✓ **Partageons le temps de parole** : maîtrisons collectivement notre temps de parole et respectons le déroulé.
- ✓ **Transparence** : chacun est invité à se présenter avant de prendre la parole. Le compte rendu de la rencontre sera partagé.
- ✓ **Argumentation** : toutes les contributions sont bienvenues, tant qu'elles sont argumentées afin d'être consignées. Les arbitrages interviendront ultérieurement.

# Expression libre sur la concertation et le projet

Quelles sont vos attentes à l'égard de cette concertation ?

Quels sont, selon vous, les sujets qui doivent être discutés pendant cette concertation ?

De quelles informations avez-vous besoin pour pouvoir vous faire votre propre avis ?

05

# Retours et précisions

---

Département de l'Aveyron

---

06

# Expression libre – temps 2

---

Participant·es et participants

# Rappel des règles collectives

- ✓ **Bienveillance, écoute et accueil respectueux** : de la parole des participants, des intervenant.es, des facilitateurs.
- ✓ **Partageons le temps de parole** : maîtrisons collectivement notre temps de parole et respectons le déroulé.
- ✓ **Transparence** : chacun est invité à se présenter avant de prendre la parole. Le compte rendu de la rencontre sera partagé.
- ✓ **Argumentation** : toutes les contributions sont bienvenues, tant qu'elles sont argumentées afin d'être consignées. Les arbitrages interviendront ultérieurement.

# Expression libre sur la concertation et le projet

Quelles sont vos attentes à l'égard de cette concertation ?

Quels sont, selon vous, les sujets qui doivent être discutés pendant cette concertation ?

De quelles informations avez-vous besoin pour pouvoir vous faire votre propre avis ?

07

# Retours et précisions

---

Garants de la CNDP

Département de l'Aveyron

08

# Conclusion

---

# Les prochains évènements de la concertation

## PHASE 1 - découvrir, comprendre et réagir aux grands enjeux



**Mardi 13 octobre**  
**16h à 19h**

Visite de site à Bertholène sur l'enjeu spécifique de la circulation et de l'accidentologie et du devenir de la RD888



**Mardi 20 octobre**  
**18h30 à 20h30**

Webinaire thématique " Mobilités d'aujourd'hui et de demain"



**Jeudi 22 octobre**  
**16h30 à 18h00**

Atelier spécifique "jeunes" en partenariat avec la CCI Aveyron



**Mardi 27 octobre**  
**18h30 à 20h30**

Webinaire thématique "Attractivité, aménagement et économie"



**Jeudi 29 octobre**  
**15h à 18h**

Visite de site sur les enjeux environnementaux



**Mardi 3 novembre**  
**18h30 à 20h30**

Webinaire thématique "Impacts environnementaux"



### On vient à votre rencontre !

Marché de Baraqueville  
(12/10)

Marché de Laissac (13/10)

Zone commerciale de  
Sébazac-Concourès (15/10)

Sortie d'école de Gages  
(15/10)

Marché de Rodez (21/10)  
Aire de Sévérac d'Aveyron

(21/10)

Marché d'Espalion (30/10)

**Arnaud VIALA**

Président du Département de l'Aveyron

# Merci de votre attention

---

Suivez toute l'actualité de la concertation sur : <https://2x2rn88.aveyron.fr/>

---